

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
15'	Accueil, rangement des sacs, passage aux toilettes. Présentation de la Cité des Oiseaux.	Médiateur - Enseignant	Vestiaire
15'	<b>Objectif : définir ce qu'est un insecte.</b> Compréhension de la notion de classification des êtres vivants. Découverte de la morphologie des insectes. Appréhender les insectes à l'aide des vivariums.	Médiateur	Salle d'activité
40'	<b>Objectifs : prélever et observer des insectes dans la prairie.</b> Collecter des insectes en respectant le milieu naturel, les observer et les relâcher.	Médiateur - Enseignant	Extérieur
35'	<b>Objectifs : analyser et déterminer des insectes.</b> Comprendre le rôle déterminant des insectes dans la nature. Savoir utiliser une clé de détermination simplifiée. Utiliser du matériel scientifique (loupe binoculaire...).	Médiateur	Salle d'activité
15'	Rangement de la salle, passage aux toilettes.	Médiateur - Enseignant	Extérieur

*Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.*

## À NOTER

Durée : 1/2 journée  
Tarif : 2,5 € par élève (du 01/11 au 31/03)  
3 € par élève (du 01/04 au 31/10)

Vous pouvez consulter les ressources téléchargeables dans la rubrique *Organiser votre activité* de la page web de l'activité.

- Activité possible d'avril à septembre.
- Activité se déroulant sans passage à l'observatoire, combinaison possible et conseillée avec une autre demi-journée.
- Prévoir de diviser la classe en 6 groupes.
- Prévoir une tenue adaptée : séquences à l'extérieur (bottes, tenue imperméable, chapeau... en fonction de la météo).

## RENDEZ-VOUS

Cité des Oiseaux  
Les Boucheries  
85130 LES LANDES  
GÉNUSSON



## PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

### SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

Pratiquer des démarches scientifiques. Adopter un comportement éthique et responsable.

Le vivant et son évolution : relier des éléments de biologie de la reproduction sexuée et asexuée des êtres vivants et l'influence du milieu sur la survie des individus, à la dynamique des populations

# CONSIGNES DE VISITE

**Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe**, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

**Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.**

## ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : <a href="#">Circulaire du 13 juin 2023</a>
Maternelle	<b>6 accompagnateurs dont l'enseignant</b>	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves
Elémentaire	<b>3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves</b>	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves
Collège Lycée	<b>2 accompagnateurs dont l'enseignant</b>	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

## RESPECT DES LIEUX

**Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet.** En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

**Respecter la flore** : pas de cueillette, sauf si elle est autorisée par les médiateurs.

## RESPECT DES AUTRES

**Rester discret** (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

## PENSEZ-Y

**Prévoir des vêtements et chaussures adaptés à l'activité et la météo**, bras et jambes couverts de préférence.

**Penser aux bottes** (même pour les adultes) !

## PIQUE-NIQUE ZÉRO DÉCHET

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, rapporter vos poubelles à l'établissement pour les trier et ramener tout aliment non consommé.** Comment préparer une pause éco-responsable réussie ? En veillant par exemple à limiter le nombre d'emballages plastiques ou aluminium, et en privilégiant les gourdes ou récipients réutilisables.